

PREPARATION AIDE SOIGNANTE / AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

PERIODE DE FORMATION

Des temps de formation de septembre à février :

- 10 périodes de 2 jours
- 7 semaines de stage en milieu professionnel

Lieux de stage possible :

Aide-soignante :

- Structures pour personnes âgées : EHPAD, UPAD
- Structures médicalisées pour personnes handicapés : MAS
- Centre hospitalier ou clinique
- Service de soins à domicile

Auxiliaire de puériculture

- Crèche
- Halte garderie
- Multi accueil
- Maternité

CONTENU

Préparation Orale pour les 2 concours

- Présentations des professions d'aide-soignante et auxiliaire de puériculture : cours et interventions de professionnels
- Actualités sanitaires et sociales : lecture d'articles en lien avec le sanitaire et social
- Méthodologie de l'épreuve orale + simulation d'entretiens afin de préparer au mieux l'oral.

Pour la préparation du concours d'auxiliaires de puériculture

- Tests d'aptitude : raisonnement logique, organisation et attention

CRITERES D'ADMISSION

- **Etre âgé(e) de 17 ans au 31 décembre de l'année d'inscription au concours**
- **Etre titulaire, soit :**
 - ✓ d'un baccalauréat ou BTA
 - ✓ d'un titre ou d'un diplôme homologué minimum de niveau V (BEPA Services Aux Personnes ou BEP carrières Sanitaires ou Sociales ou CAPA Services en Milieu Rural)

MODALITE D'INSCRIPTION

- Remplir et signer le bulletin de pré-inscription
- Suite à la réunion du 7 juin un bulletin d'inscription vous sera remis, celle-ci sera définitive à réception des frais d'inscription

COÛT DE LA FORMATION

- Frais d'inscription : 50€ (non remboursables)
- Coût de la formation : 910 € (possibilité de payer en plusieurs fois)

ORGANISATION

- 2 JOURS par semaine : lundi et mardi de 8h à 12h et de 14h à 17h